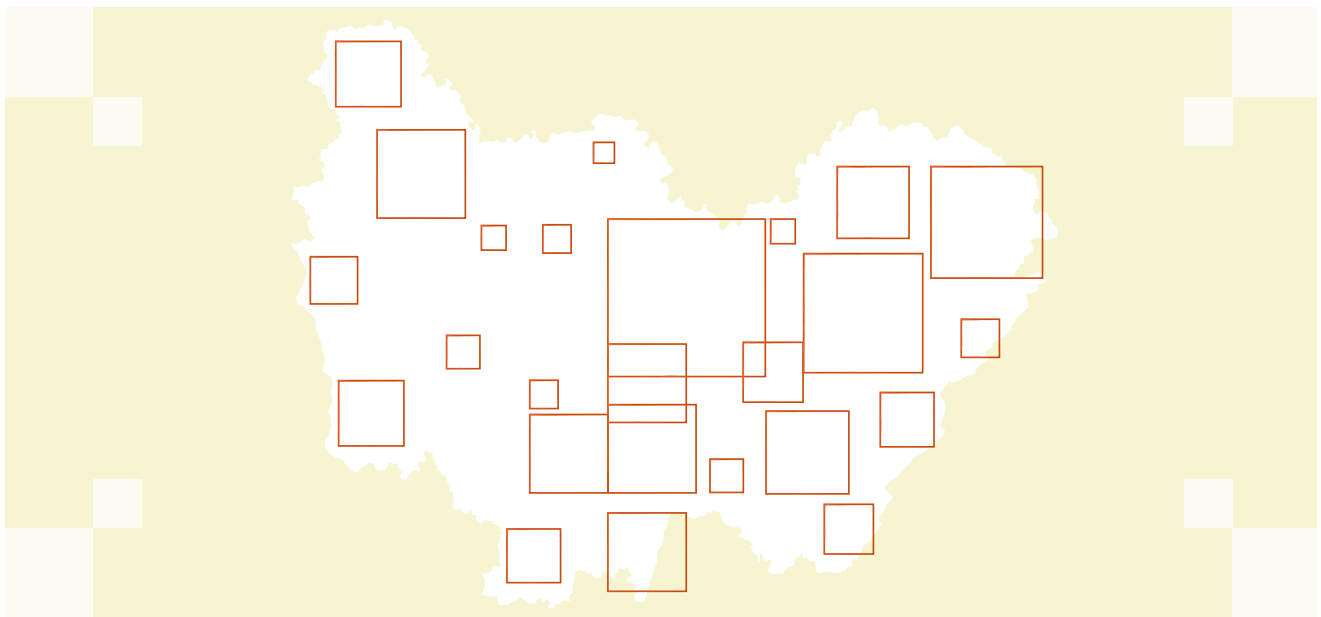


Focus : Activité - Emploi - Chômage en Bourgogne-Franche-Comté

2006-2020 : chronologie d'une économie régionale résiliente



Ce focus économique propose une analyse chronologique des liens existants entre la population active, le nombre de chômeurs et d'emplois dans la Bourgogne-Franche-Comté lors de la période 2006-2020.

A ce jour, la dernière période statistique de référence de l'INSEE est celle de 2011-2016. Elle correspond précisément aux années d'après-crise (2008) dont les effets socio-économiques néfastes se sont fait sentir dès 2009 en Europe et dans les territoires français. La région Bourgogne-Franche-Comté n'a pas échappé à la règle et a subi durant ces années une dégradation marquée de son économie locale : baisse significative du Produit Intérieur Brut, forte hausse du

nombre de chômeurs, crise de l'industrie automobile, de la construction et touristique, fort endettement des ménages et des collectivités. A terme, la crise internationale financière de 2008 aura accéléré le processus de désindustrialisation et de tertiarisation de l'économie de Bourgogne-Franche-Comté déjà engagé depuis le début des années 2000.

Alors que l'économie nationale et régionale connaissaient récemment une phase de résilience et de redressement progressif (2017-2019), **le monde subit depuis début 2020 une crise sanitaire exceptionnelle** dont les dégâts socio-économiques risquent d'être les plus forts jamais connus hors temps de guerre.

Le confinement a touché fortement les économies des territoires de Bourgogne-Franche-Comté et tous les secteurs d'activité de manière directe ou indirecte mais avec une intensité plus ou moins forte selon les spécificités locales. **La nature même des «écosystèmes» économiques locaux conditionne l'ampleur des impacts à venir du Covid-19.**

Cette publication articulée de manière chronologique retrace jusqu'à ce jour le cheminement économique des zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté et offre d'ores et déjà un regard sur les premiers effets socio-économiques du Covid-19 en région.

L'étude économique du triptyque « activité - emploi - chômage » illustre ici la mécanique complexe et interdépendante qui existe entre les variations de la population active, du nombre d'emplois et de chômeurs dans un territoire. Conjugée avec une augmentation de la population active et du nombre d'emplois, la hausse du nombre de chômeurs peut être, contre toute idée reçue, synonyme d'attractivité et de dynamisme économique. *A contrario*, si elle est couplée avec une baisse de la population active et du nombre d'emplois, cette même hausse signifie que le territoire étudié est en difficulté économique.

Mais l'analyse peut s'avérer parfois complexe. Par exemple, un élément conjoncturel d'entraînement appelé « phénomène de flexion » démontre qu'en période de créations d'emplois et de baisse du chômage, un certain nombre d'inactifs sont plus enclins à se porter candidats sur le marché du travail renforçant ainsi l'effet dynamique. Inversement, les périodes d'augmentation du chômage peuvent induire un effet dissuasif chez ces mêmes profils de personnes.

Dynamique des zones d'emploi

Entre 2011 et 2016, 15 des 25 zones d'emploi de Bourgogne Franche-Comté se trouvent dans une situation de « déprise » ou de « dépression économique » (contre 11 lors de la dynamique 2006-2011), et ce, en raison d'une baisse cumulée de la population active et des emplois couplée parfois avec une augmentation du nombre de chômeurs. 10 de ces 15 zones se situent dans la partie ouest de la Bourgogne. Ces territoires régionaux en situation défavorable de déclin démographique, de déficit de création d'emplois et d'augmentation du nombre de chômeurs ne peuvent envisager à terme le maintien ou le retour d'une croissance de leur population active.

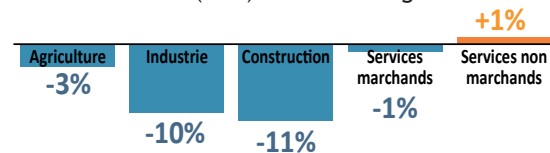
6 autres zones d'emploi dites « fragilisées » peuvent être estimées en difficulté, et ce, en raison d'une diminution du nombre d'emplois couplée avec une hausse du nombre de chômeurs. À terme, cette vulnérabilité économique risque d'entraîner une baisse des actifs dans ces bassins situés au cœur de l'espace régional (Mâcon, Louhans, Chalon-s/S., Dole et Dijon).

2 autres zones d'emploi sont considérées ici comme « résistantes » : celles de Besançon et de Sens. Elles enregistrent une stagnation ou une hausse de leur population active avec une augmentation du nombre d'emplois toutefois inférieure à la hausse du nombre des chômeurs...

Enfin, 2 zones d'emploi sont encore considérées comme dynamiques (Pontarlier et Beaune). Elles étaient 4 entre 2006 et 2011. Ces espaces voient leur nombre d'actifs stagner ou augmenter et l'emploi y a progressé plus fortement que le nombre de chômeurs.

Évolution régionale des secteurs d'activité

Dans la région, hormis le secteur des services administrés (éducation, santé, action sociale et administration) qui a enregistré une très légère hausse (+1 %), tous les autres secteurs d'activité ont vu leur nombre d'emplois baisser. Entre 2011 et 2016, les secteurs ayant connu les plus fortes baisses concernent essentiellement ceux de la construction (-11 %) et de l'industrie (-10 %). Dans une moindre mesure, l'agriculture (-3 %) et les services marchands (-1 %) ont été en léger déclin.



Source : INSEE

Typologie économique régionale

Évolution 2011 - 2016

	Totale	Annuelle	% / an
Actifs	-12 447	-2 489	-0,2 %
Emplois	-30 878	-6 176	-0,6 %
Chômeurs	+12 741	+2 548	+1,6 %

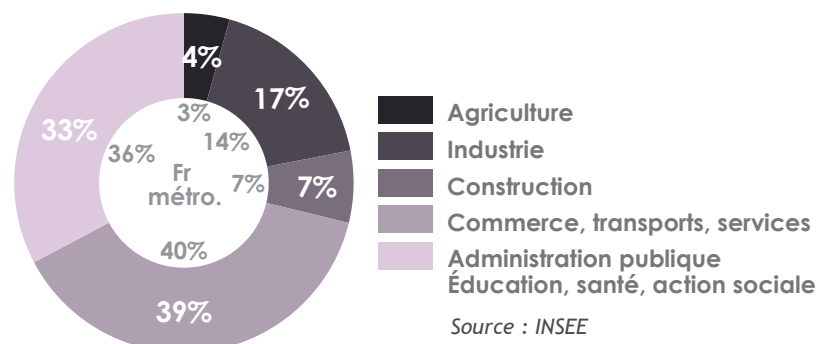
Source : INSEE

Entre 2011 et 2016, le fait que la population active ait quasiment stagné (-0,2 %/an), que le nombre d'emplois ait diminué (-0,6 %/an) et que le nombre de chômeurs ait significativement augmenté place la région BFC en situation dite de « fragilisation économique », phase qui risque de s'aggraver suite aux effets induits de la crise sanitaire du Covid-19.

Emplois et actifs BFC en 2016



Emplois par secteur d'activité BFC en 2016

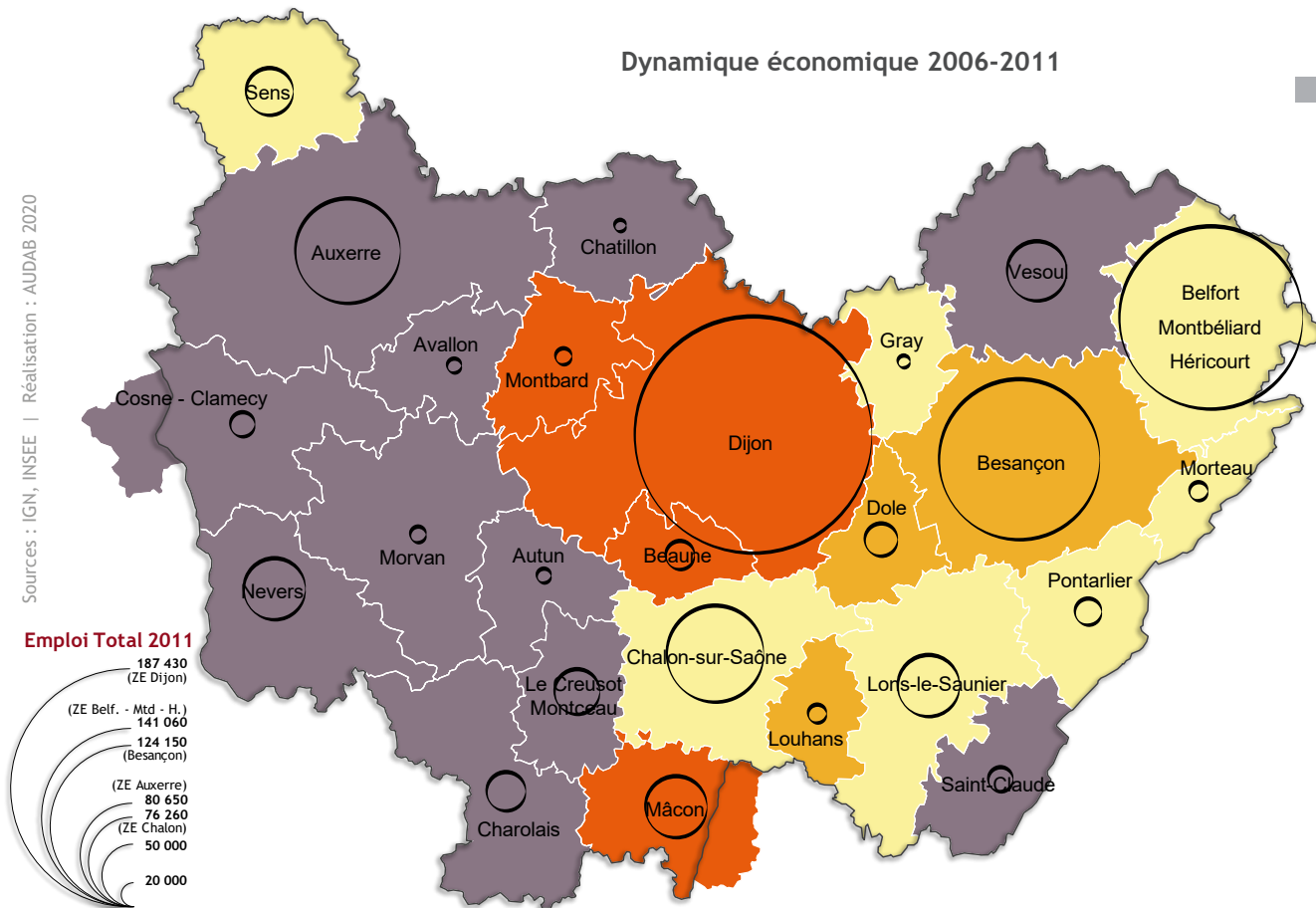


Source : INSEE

Dynamique économique 2006-2011



Sources : IGN, INSEE | Réalisation : AUDAB 2020



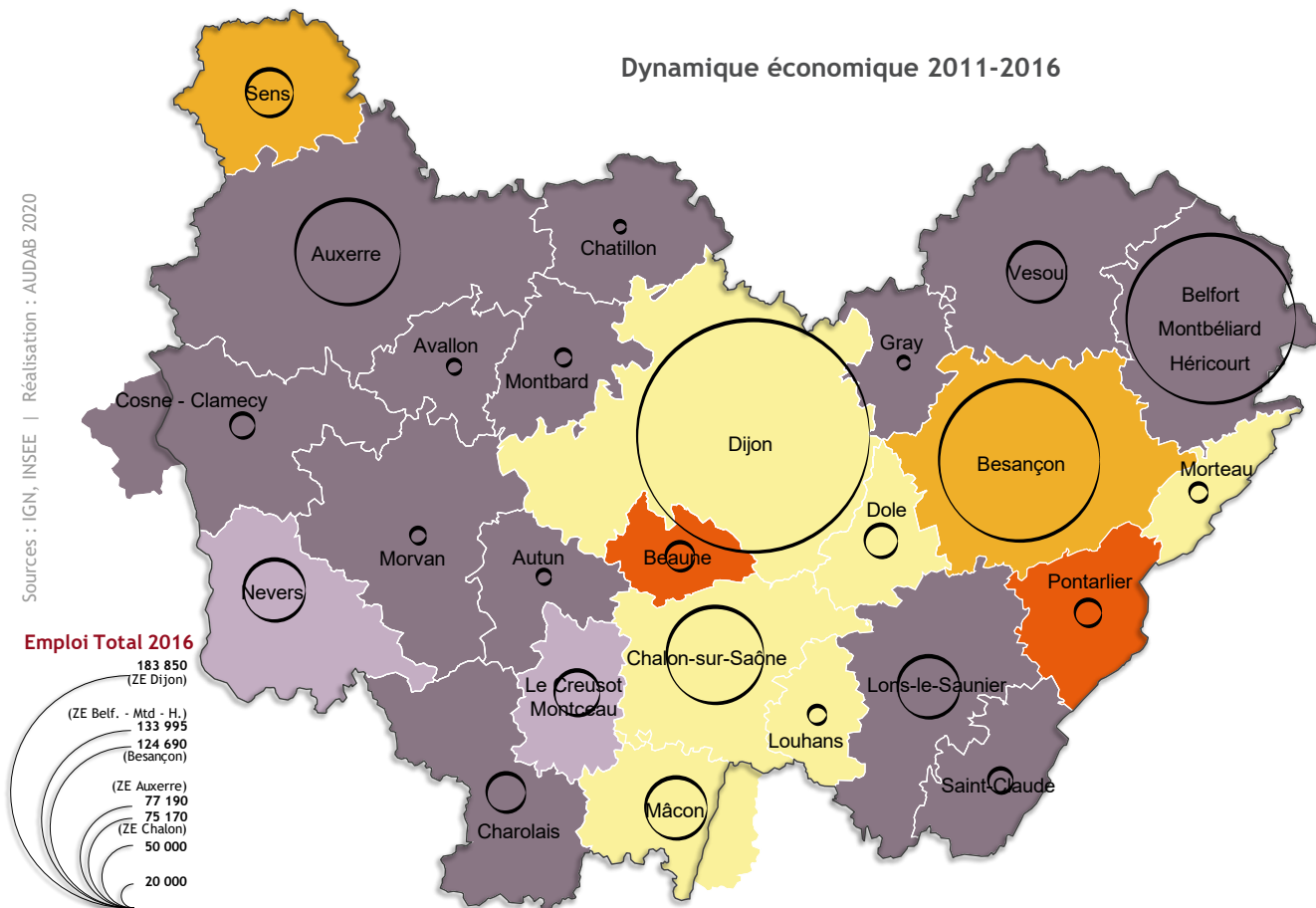
Activité - Emploi - Chômage

Typologie des dynamiques observées 2006-2011-2016

- Zone d'emploi dynamique** : population active en hausse ou stagnante avec création d'emplois supérieure à la hausse du nombre de chômeurs
- Zone d'emploi résistante** : population active en hausse ou stagnante avec création d'emplois inférieure à la hausse du nombre de chômeurs
- Zone d'emploi fragilisée** : population active en hausse ou stagnante avec suppression d'emplois et hausse du nombre de chômeurs
- Zone d'emploi en déprise** : population active en baisse avec suppression d'emplois et stagnation du nombre de chômeurs
- Zone d'emploi en dépression** : population active en baisse avec suppression d'emplois et hausse du nombre de chômeurs

Dynamique économique 2011-2016

Sources : IGN, INSEE | Réalisation : AUDAB 2020



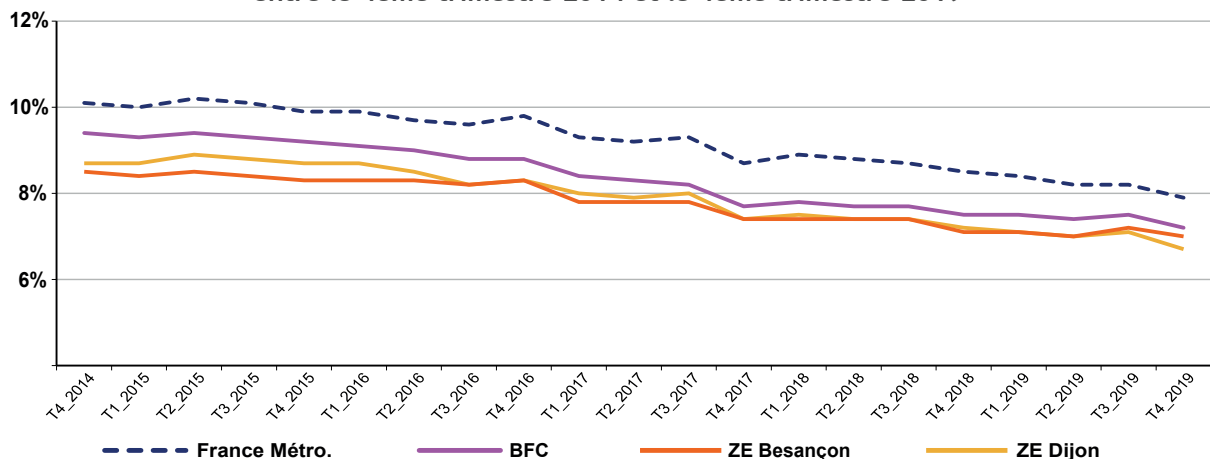
Zoom sur l'emploi et l'effectif salarié en période de résilience 2014-2019

Avant le début de la crise sanitaire, un constat de baisse généralisée du chômage

Entre 2014 et 2019 le taux de chômage au sens de l'INSEE a significativement diminué en France métropolitaine. En Bourgogne-Franche-Comté, il est passé de 9,2 % à 7,2 % soit une baisse -2 points en cinq ans. Partant initialement avec des taux encore plus faibles, les zones d'emploi de Dijon et de Besançon ont aussi suivi le même profil d'évolution.

Au dernier trimestre 2019, le taux de chômage de la zone de Dijon était de 6,7 % (contre 8,7 % en 2014) et de 7 % pour Besançon (contre 8,5 % en 2014). Alors que la période étudiée précédemment par l'AUDAB (2009-2014) avait été marquée par une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, la tendance s'est inversée pour la période 2014-2019.

Évolution trimestrielle du taux de chômage entre le 4ème trimestre 2014 et le 4ème trimestre 2019



Source : INSEE, Taux de chômage localisés

Un effectif salarié dominé par les fonctions servicielles

La diminution du nombre de demandeurs d'emploi s'est accompagnée d'une **diminution de l'effectif salarié sur l'ensemble de la région** à l'exception des zones de Pontarlier, Dole et Beaune dont l'effectif a progressé très faiblement (moins de 1 % par an entre 2008 et 2018). Au nord de la Franche-Comté, les zones de Gray, Vesoul et Belfort-Montbéliard-Héricourt ont chacune perdu plus de 10 000 salariés en 10 ans.

La répartition géographique des salariés sur le territoire régional est restée la même au cours de la période : 43 % des salariés travaillent dans l'une des 3 principales zones d'emploi : Dijon (18 %), Belfort-Montbéliard-Héricourt (13 %) et Besançon (11 %). Chalon-sur-Saône (7 %) et Auxerre (7 %) sont respectivement les deuxième et troisième zones d'emploi bourguignonnes.

Effectif salarié 2015	Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand
Valeur maximum zone d'emploi en Bourgogne	Beaune 10 %	Montbard 32 %	Le Charolais 8 %	Beaune 47 %	Morvan 47 %
Valeur maximum zone d'emploi en Franche-Comté	Gray 2 %	Saint-Claude 39 %	Morteau 9 %	Pontarlier 39 %	Besançon 40 %
BFC	2 %	20 %	6 %	37 %	35 %
France	1 %	14 %	6 %	47 %	32 %

Source : INSEE CLAP 2015

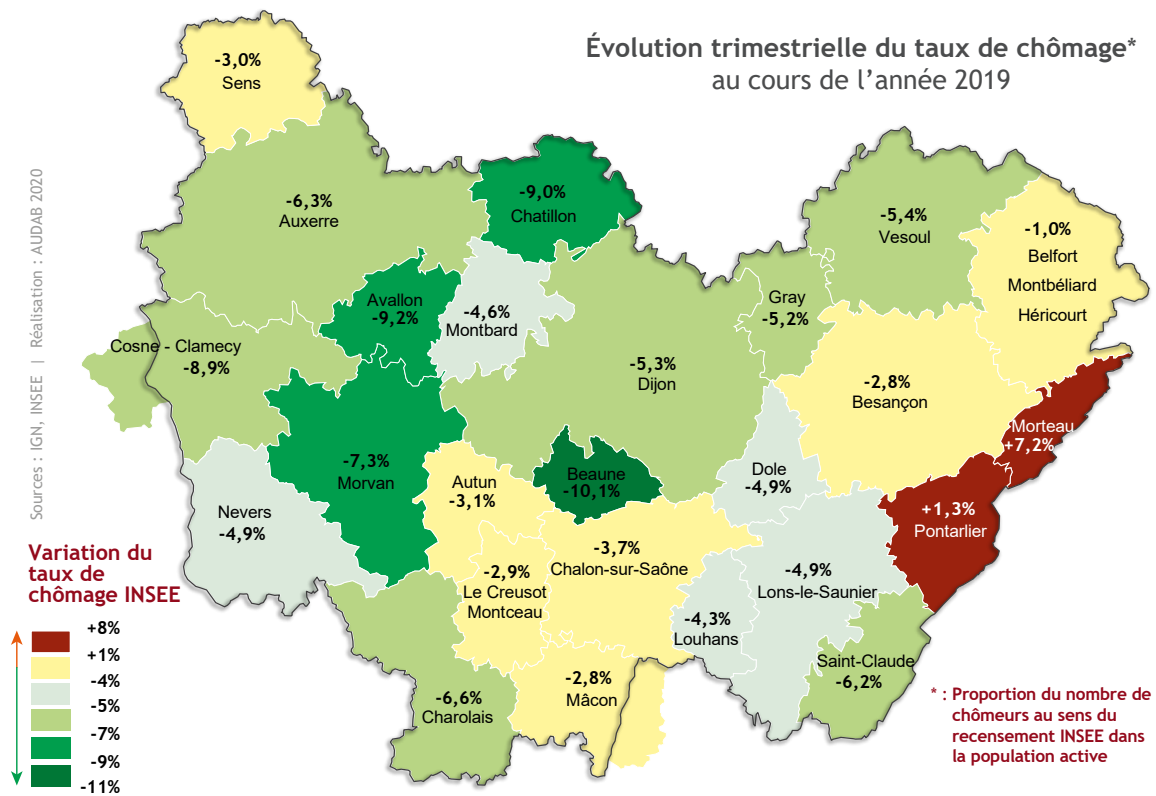
En Bourgogne-Franche-Comté, 37 % des salariés travaillent dans le tertiaire marchand, soit une proportion largement inférieure à la moyenne nationale (46 %). Néanmoins, cette activité reste le premier secteur d'activité de la région suivi par le tertiaire non marchand (services administrés).

En 2017, la région compte 215 180 fonctionnaires, soit 3 400 de plus qu'en 2010 (+2 %). Sur un total d'un peu plus d'un million d'emplois, cela représente 20 % de l'emploi total.

La fonction publique d'état est la plus représentée (38 %) suivie de la fonction publique territoriale (33 %) et de la fonction publique hospitalière (29 %).

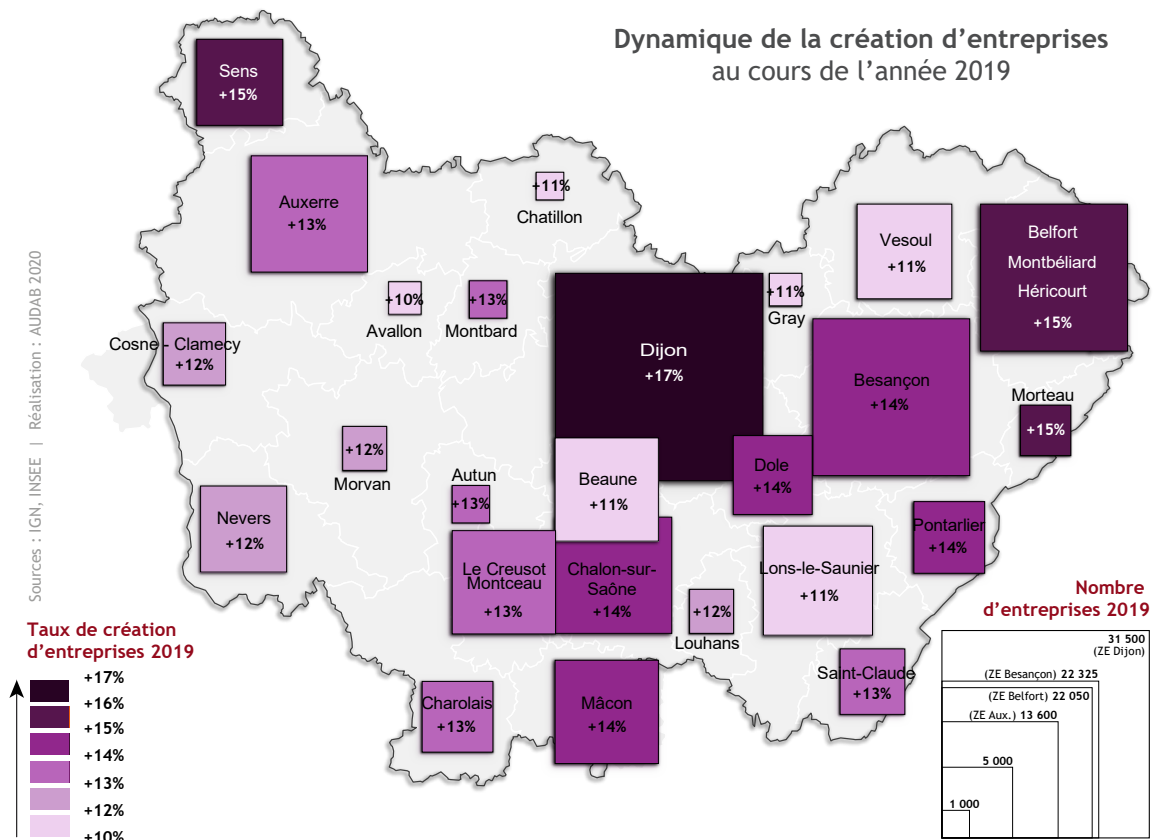
45 % des fonctionnaires travaillent dans le Doubs ou en Côte-d'Or, essentiellement dans les zones de Besançon et de Dijon. Les autres préfectures voire sous-préfectures de département font office de pôles secondaires et concentrent dans une moindre mesure une part significative de services administrés.

Évolution trimestrielle du taux de chômage* au cours de l'année 2019



Au cours de l'année précédente, 23 des 25 zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté ont connu une baisse plus ou moins marquée de leur taux de chômage. Ce sont les zones de Beaune (-10,1%), Chatillon (-9,2%) et Avallon (-9,2%) qui ont enregistré les plus fortes diminutions. Seules deux zones d'emploi appartenant à l'espace frontalier (Pontarlier et Morteau) ont connu une augmentation du taux de chômage démontrant par ailleurs la forte attractivité de cette zone pour les personnes actives en recherche d'emploi. Afin de relativiser ces hausses, il reste utile de préciser que ces deux zones avaient des taux initialement faibles puisque inférieurs à 6%.

Dynamique de la création d'entreprises au cours de l'année 2019



Au 1^{er} janvier 2018, la région Bourgogne-Franche-Comté comptait plus de 180 000 établissements, dont 60% se situaient en Bourgogne et 40% en Franche-Comté. La zone d'emploi de Dijon concentre 17% des établissements régionaux et celle de Besançon 12%. Entre 2014 et 2019, plus de 95 000 établissements ont été créés dans la région. Au cours de l'année 2019, le taux de création régional s'est élevé à 13,8%, avec un maximum à 17% pour la zone d'emploi de Dijon et un minimum à 10% pour la zone d'Avallon. Après une période marquée par une tendance à la baisse, les taux de création d'établissements sont en hausse depuis 2017. La dynamique économique est principalement portée par la sphère présentielle qui représente 70% des créations dans les zones de Pontarlier, Dole et Morteau.

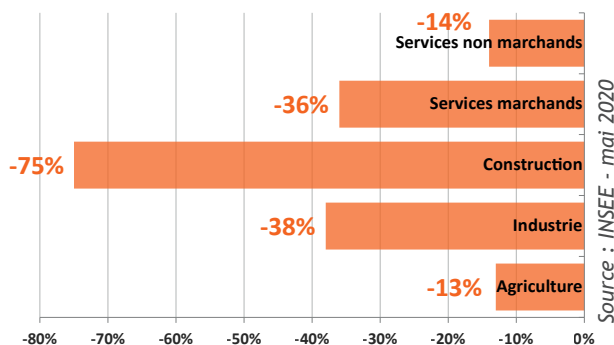
Premiers constats des effets du covid-19 dans les zones d'emploi

Un impact directement lié aux spécialisations du tissu économique local

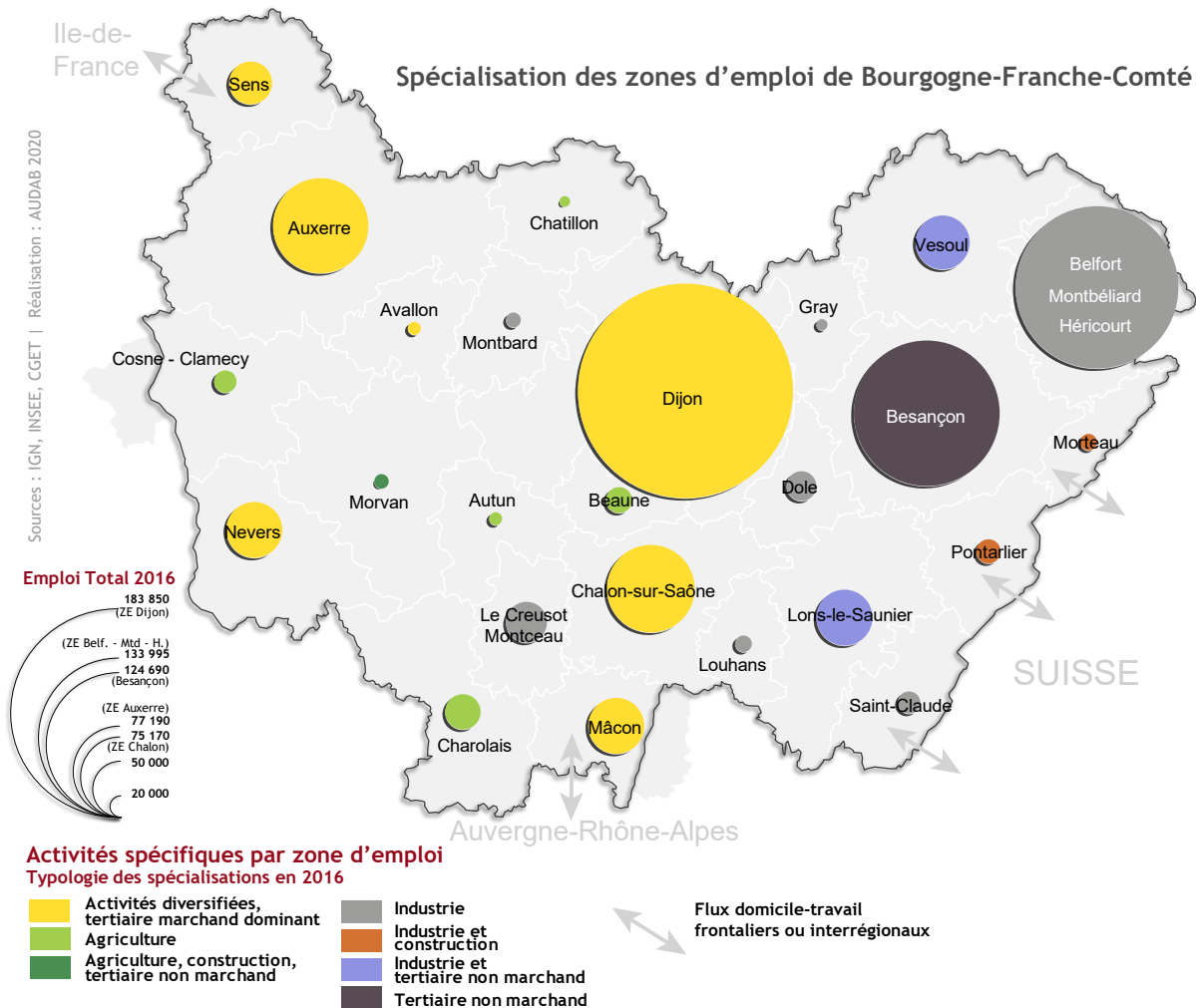
Alors que la période 2017 - 2019 annonçait en France métropolitaine et en Bourgogne-Franche-Comté le début d'une reprise économique, l'arrivée de la pandémie du Covid-19 et de la « mise en sommeil » de l'activité mondiale est venue stopper les perspectives régionales de croissance amorcées depuis peu. Les mesures d'endigement mises en place par le gouvernement le 17 mars pour lutter contre la pandémie ont mis à l'arrêt total ou partiel l'activité économique de Bourgogne-Franche-Comté. A l'échelle nationale, l'INSEE estime la **perte d'activité à 36 %**. Les entreprises, qui ont dû s'adapter à la crise sanitaire, ont subi à divers degrés les impacts liés aux mesures de confinement, les établissements recevant du public étant les plus directement impactés. Les secteurs d'activité les plus touchés sont l'hébergement et la restauration, la construction, le raffinage, les services aux ménages et les transports. La baisse d'activité dans ces domaines s'étant traduite également par une baisse de la consommation d'énergie et une chute du trafic routier.

Selon l'INSEE et l'OFCE (l'Observatoire Français de la Conjoncture Economique), pour un mois complet de mesures de confinement, la contraction de l'activité économique équivaldrait à une perte de près de 3 points de croissance du PIB...

L'estimation des pertes d'activité en période de confinement

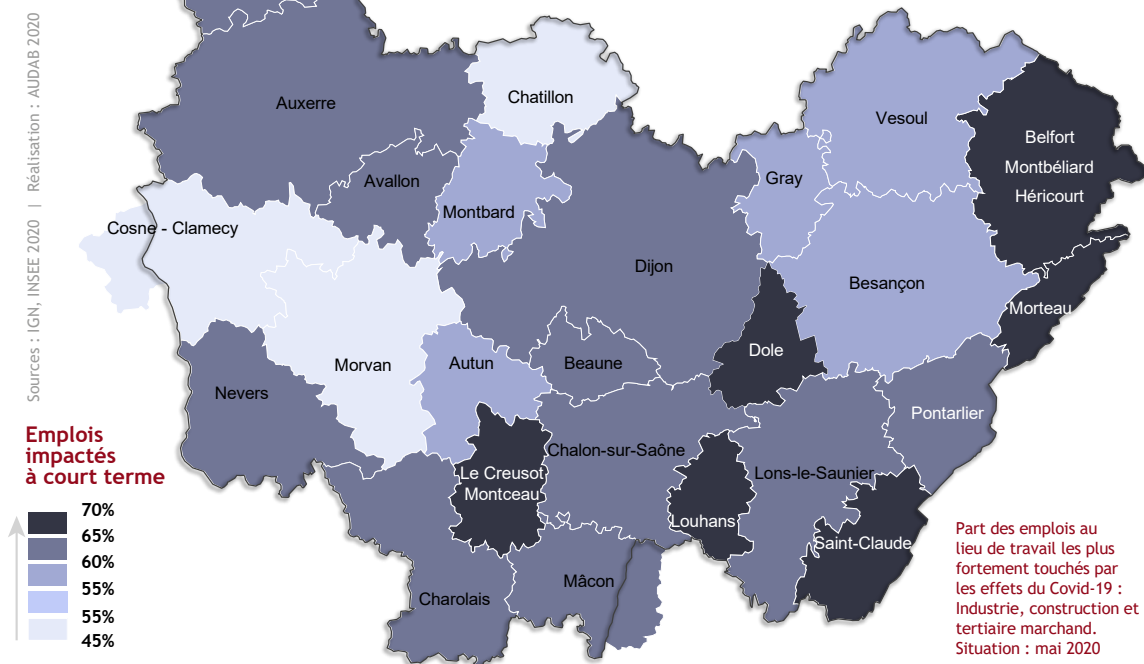


L'intensité de la perte d'activité est corrélée à la structure économique de la zone d'emploi observée. Les zones d'emploi ayant une bonne représentation du secteur agricole ou du secteur tertiaire non marchand ont subi une perte moins importante que les zones d'emploi spécialisées dans l'industrie et la construction. D'une manière générale, l'importance de la part relative d'emploi public dans la zone d'emploi est un facteur d'atténuation des effets de la crise. Inversement, les zones d'emploi dépendantes des secteurs de l'industrie et de la construction, qui emploient beaucoup de main d'œuvre et qui ont dû cesser leur activité brutalement, accusent une perte d'activité plus importante.



Estimations de la part des emplois fortement impactés à court terme par les effets du Covid-19

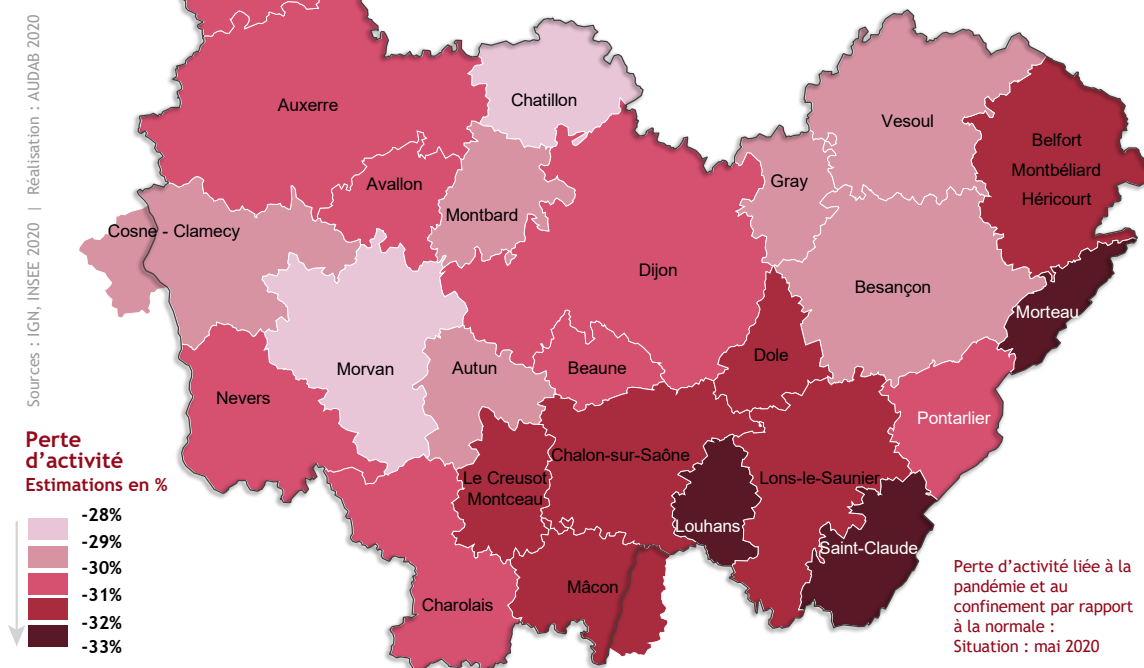
Estimation : mai 2020



Les disparités entre zones d'emploi sont issues de leur spécialisation économique. Celles qui accueillent une forte proportion d'emplois liés directement aux secteurs de la construction, de l'industrie et du tertiaire marchand (dont hébergement, restauration, transports, commerces et secteur automobile) sont les plus fortement impactées (Saint-Claude, Morteau, Louhans, Belfort - Montbéliard - Héricourt, Le Creusot - Montceau, Dole). *A contrario*, les zones agricoles (Morvan, Chatillon, Cosne - Clamecy, Autun) ou dépendantes du secteur tertiaire non marchand (Besançon) sont relativement moins touchées par les effets d'endiguement.

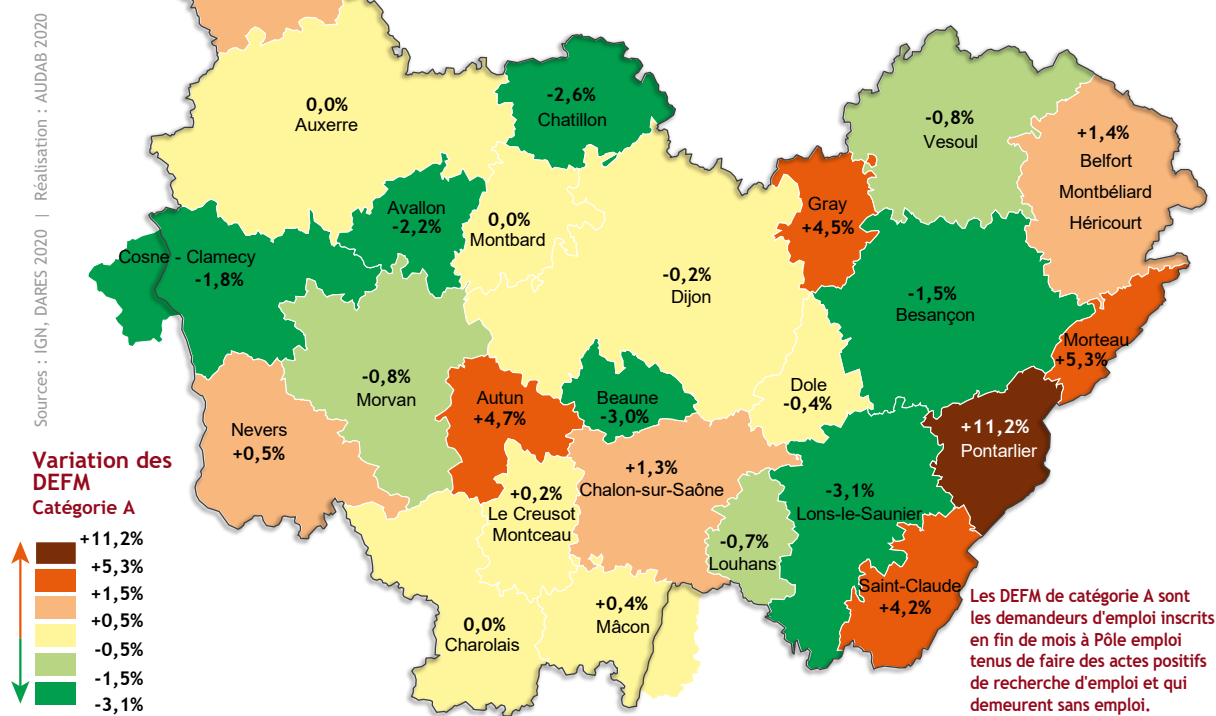
Estimations des pertes d'activité (en valeur ajoutée) liées au confinement

Estimations : mai 2020



Ici, les données INSEE nationales d'estimation des pertes de valeur ajoutée ont été croisées avec les données locales de l'emploi. Bien qu'il s'agisse ici d'estimations globales, les effets des mesures d'endiguement sur l'économie régionale semblent atteindre des proportions exceptionnelles dans toutes les zones d'emploi. Dans un ordre décroissant, les zones les plus concernées par une forte baisse d'activité sont celles de Morteau, Saint-Claude, Louhans, Dole, Belfort - Montbéliard - Héricourt, Mâcon, Le Creusot - Montceau et Lons-le-Saunier. Seules les zones agricoles du Morvan et de Chatillon voire Cosne-Clamecy sont moins touchées avec une perte d'activité estimée inférieure à 29 %.

Évolution des demandeurs d'emploi de catégorie A lors du 1er trimestre 2020



Lors du premier trimestre 2020, la Bourgogne-Franche-Comté a connu une hausse de 550 nouveaux demandeurs d'emploi de catégorie A, soit un taux de +0,5 %. En seulement 3 mois, 11 zones d'emploi ont vu leur nombre de demandeurs significativement augmenter contre seulement 2 en 2019. Ce sont les zones frontalières qui connaissent les plus fortes hausses en lien notamment avec l'arrêt ponctuel de l'activité horlogère suisse qui traverse la plus importante crise de son histoire.

Les effets de la crise sanitaire sont encore devant nous (fin 2020 - 2021 selon l'INSEE) mais il est désormais possible d'en estimer les dégâts socio-économiques et de les localiser dans l'espace régional.

Les impacts de cette crise interviennent dans un contexte où la structure même de l'emploi est également en pleine mutation avec une forte augmentation de l'emploi non salarié, de l'intérim et du temps partiel, et ce, au détriment des formes classiques du temps plein et du salariat. **En temps de crise, les emplois intérimaires et les contrats courts servent de variable d'ajustement** et ce sont les secteurs de l'industrie et de la construction qui recourent massivement à ce type d'emplois. Ainsi, plus de dix zones d'emploi en BFC offrent un profil propice à une forte augmentation de la précarité face aux effets induits de la crise sanitaire actuelle. Les mesures de confinement se sont traduites par des demandes de chômage partiel et par le recours au télétravail quand ce dernier était compatible avec l'activité.

Au mois d'avril, d'après l'INSEE et le ministère du travail, 45 % des employeurs de Bourgogne-Franche-Comté ont déposé une demande de chômage partiel, soit 33 700 demandes concernant 327 300 salariés pour le seul motif de Coronavirus. Par conséquent, cette crise sanitaire est en train de faire émerger de nouveaux travailleurs vulnérables dont le nombre est encore difficile à estimer.

Toutefois, les territoires agricoles qui répondent aux besoins de production alimentaire et les zones à forte part administrative qui garantissent une stabilité de l'emploi montrent une forte résistance aux impacts du Covid-19. Une dizaine de territoires sont dans ce profil économique et devraient permettre d'amortir au niveau régional les effets néfastes de la crise sanitaire.

Par exemple, la spécificité administrative de la zone d'emploi de Besançon s'avère être actuellement un atout indéniable pour son économie locale.

La crise sanitaire actuelle révèle de fortes disparités territoriales où les zones rurales et administratives résistent actuellement mieux aux conséquences néfastes des effets du confinement. Les territoires industriels déjà fragilisés par le passé se retrouvent actuellement en grande difficulté, à l'instar de ceux spécialisés dans les services marchands. Et bien que factuelle, cette analyse conjoncturelle lancée en 2015 ne tient toutefois pas compte de la capacité de résilience de chaque territoire. **C'est la raison pour laquelle une prochaine publication sera réalisée cet automne afin d'évaluer avec précision et un meilleur recul les derniers effets connus ou émergents de la crise du Covid-19 dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté.** Un outil d'analyse et de prospective pérenne type **système expert économique** est actuellement exploré...